MISSION DE RECHERCHE
Droit & Justice

PRIX DE RECHERCHE

PRIX JEAN CARBONNIER DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE

PRIX VENDÔME

- Conditions générales de candidatures 2021 -

La campagne de recueil des candidatures pour les deux prix de recherche est ouverte

<u>Les candidats ayant postulé aux prix les années précédentes ne sont pas admis à concourir</u>

ATTENTION : EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE, LA PROCÉDURE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES A CHANGÉ

Date limite de demande de création de compte numérique : samedi 10 avril 2021

Date limite de dépôt des candidatures : mardi 20 avril 2021

PRÉSENTATION

PRIX JEAN CARBONNIER DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE	PRIX VENDÔME
Créé en 2005 à l'initiative de la Mission de recherche Droit et Justice, ce prix récompense des travaux portant sur le droit ou la justice, quelle que soit la discipline des sciences humaines et sociales concernée. Rédigés en français, publiés ou non, d'un auteur français ou étranger, ces travaux doivent avoir été achevés - ou soutenus s'il s'agit d'une thèse -entre le **1er septembre 2019 et le 31 décembre 2020**. Sont pris en considération pour l'attribution du prix les seuls ouvrages qui constituent pour leurs auteurs l'une de leurs premières recherches ou l'un de leurs premiers travaux dans le champ du droit et de la justice. Le prix est d'un montant de 5000 €. Depuis 2017, le Prix Carbonnier est attribué en partenariat avec les éditions Dalloz. **Contact :** Jeanne Chabbal : 01 87 89 21 09 chabbal@gip-recherche-justice.fr	Le Prix Vendôme, attribué par le ministère de la Justice et la Mission de recherche Droit et Justice, distingue chaque année une thèse de droit pénal, de procédure pénale ou de sciences criminelles portant sur un sujet intéressant particulièrement le ministère de la Justice. Depuis 2014, le prix est attribué en partenariat avec les éditions LexisNexis. Les candidats devront avoir soutenu leur thèse entre le **1er septembre 2019 et le 31 décembre 2020**. Le prix est d'un montant de 3000 €. **Contact :** Victoria Vanneau : 01 87 89 21 08 vanneau@gip-recherche-justice.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Attention modification de la procédure de dépôt des candidatures

Tout candidat au Prix Vendôme et/ou Jean Carbonnier doit adresser une demande de création de compte numérique mentionnant ses nom et prénom ainsi que le/les Prix pour le(s)quel(s) il souhaite concourir au plus tard le samedi 10 avril 2021 à l'adresse suivante : candidature-prix@gip-recherche-justice.fr

À l'issue de cette demande, un identifiant et un mot de passe lui seront communiqués par courriel. Le candidat aura jusqu'au **mardi 20 avril 2021** pour déposer son dossier.

Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

En format PDF (à déposer dans l'espace numérique) :

- **Un fichier** de la thèse ou de l'ouvrage référencé comme suit :
    - pour une candidature au Prix Carbonnier : PC 2021 – Nom de famille
    - pour une candidature au Prix Vendôme : PV 2021 – Nom de famille

- Un fichier constitué d'un document d'un seul tenant contenant :
    - ⇨ Une **lettre de candidature**
    - ⇨ **Un CV** mentionnant, notamment les coordonnées postales, électroniques et téléphoniques du candidat
    - ⇨ **La liste de ses publications**
    - ⇨ **Le résumé** de la thèse ou de l'ouvrage (2 à 5 pages)
    - ⇨ **Le rapport de soutenance** (pour la thèse)
    - ⇨ **L'introduction** de la thèse ou de l'ouvrage
    - ⇨ **Le plan** de la thèse ou de l'ouvrage
    - ⇨ **Deux lettres de recommandation**, pouvant émaner de personnalités scientifiques étrangères. Les membres du jury du Prix Carbonnier, du Prix Vendôme ainsi que ceux du jury de thèse (y compris le directeur de thèse) ne sauraient accorder un tel parrainage.

    Les lettres de recommandation devront impérativement être insérées dans le dossier.
    Aucune lettre ne sera acceptée en dehors de ce dernier.

ET

En format papier (envoi obligatoire par courrier postal ou dépôt à la Mission) :

2 exemplaires recto-verso et agrafés, du dossier complet, **à l'exclusion de la thèse ou de l'ouvrage**, envoyés par voie postale* (cachet de la Poste faisant foi) ou déposés à la Mission** entre 9h30 et 16h (deux exemplaires du dossier à l'exception de la thèse ou de l'ouvrage) au plus tard le **mardi 20 avril 2021**.

*Adresse postale :
Mission de recherche Droit et Justice
Ministère de la Justice
13, place Vendôme
75042 Paris cedex 01

** En cas de dépôt à la Mission, l'adresse de remise est :
1, quai de la Corse
75004 Paris

Prévenir Mme Sophie SEBAG avant tout dépôt au 01 87 89 21 02, ou par mail sebag@gip-recherche-justice.fr, les horaires d'ouverture des bureaux étant susceptibles de changer en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

Pour y venir :

Métro : station Châtelet ou Cité.

Se munir d'une pièce d'identité à présenter à l'accueil.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS

En cas de difficulté d'accès à Internet, merci de nous contacter.